



Pendant ce temps, dans les autres régions...

Pendant que la Montérégie attend toujours l'ouverture de lits, dans d'autres régions du Québec, plusieurs projets de CHSLD publics ont vu le jour. Contrairement aux projets en PPP, ils sont construits dans les délais et les lits sont aujourd'hui disponibles pour la population qui en a besoin.

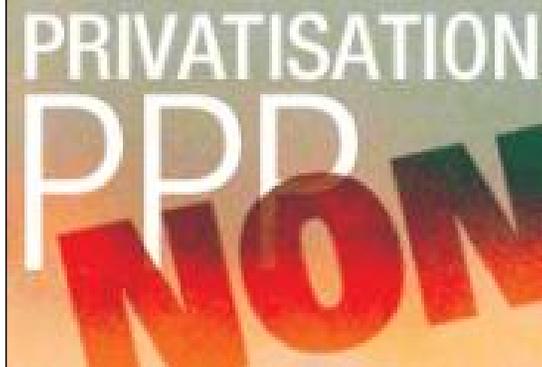
En Montérégie, il y a urgence de bâtir des CHSLD publics.



Non à la *régression tranquille* de notre système public de santé

Le gouvernement doit entendre raison et annoncer immédiatement la réalisation de ces projets en mode conventionnel. L'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie et les administrateurs des centres de santé et services sociaux (CSSS) doivent prendre leurs responsabilités et s'assurer que les citoyens de la Montérégie auront droit à des **CHSLD publics** et à des soins **de santé publics de qualité** comme partout ailleurs au Québec. Il faut mettre fin à la *régression tranquille* de notre système public de santé.

La Coalition Montérégie sans PPP



**La Coalition
Montérégie
sans PPP**

**Parce que la
Montérégie mérite
ce qu'il y a de
mieux en santé !**

**Une pétition pour dire
NON
à la *régression tranquille* de
notre système public
de santé**

Le gouvernement libéral de Jean Charest impose à la population de la Montérégie, sans débat public et sans consultation des responsables régionaux en santé, l'implantation de trois centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) qui seront réalisés en mode partenariat public-privé (PPP) à **Saint-Jean-sur-Richelieu, Granby et Châteauguay**. La conception, la construction, le financement, l'entretien et **les soins** seront confiés à l'entreprise privée qui sera responsable de la qualité des services offerts. Déjà, un projet de CHSLD de 200 lits en mode PPP est en cours de réalisation à Saint-Lambert.

La demande pour des soins prolongés est très importante en Montérégie. Partout ailleurs au Québec, les citoyens peuvent être soignés par du personnel issu du système de santé public. Pourquoi en Montérégie les gens devraient-ils être soignés par du personnel embauché par l'entreprise privée ? **Les citoyens de la Montérégie sont-ils des citoyens de seconde classe aux yeux du gouvernement du Québec ?**

**Soins, services et salaires
de misère**

Dans un PPP, pour que l'entreprise privée se dégage une marge de profit, elle doit forcément réduire ses coûts. Moins de personnel, moins de formation, des conditions de travail à la baisse : ces facteurs auront inévitablement un impact négatif sur la qualité des soins.

Pourquoi la population de la Montérégie n'aurait-elle pas droit à la même qualité de service qu'ailleurs au Québec ?

Le Vérificateur général du Québec émet de sévères critiques

Dans son dernier rapport, le Vérificateur général du Québec émet de sévères critiques à propos des PPP. Il constate qu'aucune analyse rigoureuse ne justifie le choix du mode de réalisation en PPP. De plus, de nombreuses expériences malheureuses de projets en PPP ont été documentées partout dans le monde. Très souvent, quand ces projets tournent mal, ce sont les contribuables qui doivent ramasser les pots cassés. **Dans un PPP, on privatise les profits et on collectivise les pertes !**